Jack Lang contre les lois mémorielles

14/02/2009 à 13h09



“J’ai voté la première résolution de l’Assemblée nationale du – entre guillemets, peut on dire, parce qu’il faut là aussi que les historiens fassent leur œuvre – génocide arménien. Je l’ai votée parce que je pensais que c’était un acte de réparation morale, de réparation historique. Je ne sais pas si je réagirais de la même manière aujourd’hui.” Jack Lang a précisé que la loi Gayssot devait, elle, être conservée.

Il s’exprimait devant l’association Liberté pour l’histoire, présidée par l’historien Pierre Nora. “A l’époque [du vote], reprend Jack Lang, j’étais président de la commission des affaires étrangères de l’Assemblée nationale, donc **je suis doublement coupable**, si j’ose dire, parce que président de la commission et député.”

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x7qavl_blois-liberte-pour-lhistoire-interv_news[/dailymotion]

Visionnée plusieurs milliers de fois sur Dailymotion, le Nouvel Obs ou d’autres sites, cette vidéo a beaucoup fait réagir. Les communautés arméniennes et turques de France se mobilisent sur Internet pour contester ou défendre les propos du député. Turquie News appelle “à soutenir Jack Lang, cible des nationalistes arméniens”. Gamkonline, un site de la communauté arménienne, estime que l’élu du Pas-de-Calais

“insulte la France et ses valeurs humanistes”.